

Transport maritime de marchandises: Protocole d'accord entre Cnan-Nord et CMA-CGM



ALGER- La Compagnie nationale de navigation (Cnan), à travers sa filiale Cnan-Nord, et l'armateur français de transport maritime par conteneurs CMA-CGM ont signé récemment un protocole d'accord pour renforcer leur coopération, a appris mercredi l'APS auprès d'un responsable de Cnan-Nord.

Ce protocole d'accord vise à renforcer les liens de coopération en matière d'échanges d'expérience entre les deux compagnies maritimes et s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau du secteur du transport maritime de marchandises en Algérie, explique la même source.

En vertu de cet accord, Cnan-Nord peut utiliser les navires de la Compagnie maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime (CMA-CGM) pour transporter ses marchandises dans le cas où elle ne disposerait pas de navires.

Lorsqu'il s'agit de la même destination, Cnan-Nord peut également transporter les marchandises des clients de CMA-CGM depuis ou vers l'Algérie dans le cas où cette compagnie française ne disposerait pas de navires disponibles.

Il s'agit d'une "coopération opérationnelle d'une ligne maritime commune reliant directement le Nord Europe et les ports d'Algérie", indique le même responsable.

Le protocole d'accord prévoit aussi une coopération logistique entre les deux compagnies telles la location d'espaces à bord des navires océaniques de CMA-CGM et la mise à disposition d'équipements conteneurs.

Le partage d'expertise entre Cnan Nord et CMA-CGM en matière d'échange et de formation du personnel naviguant et des cadres figure aussi parmi les objectifs de cet accord.

La Cnan Nord est une filiale de la Cnan qui assure régulièrement le transport de marchandises depuis ou vers la Belgique, l'Allemagne, le Portugal, la Turquie et les Etats-Unis.

Sa flotte est composée actuellement de six (6) navires marchands destinés à satisfaire essentiellement les besoins en équipements de maîtres d'ouvrage des projets réalisés en Algérie.

Dans l'objectif de satisfaire la demande croissante en terme de transport maritime, qui reste le principal mode d'acheminement (95%) de marchandises importées par les opérateurs économiques en Algérie, un plan de développement du pavillon national prévoit l'acquisition de 25 navires dont 18 cargos pour Cnan Nord et sept (7) navires pour Cnan Med, l'autre filiale du groupe Cnan.

Ce plan vise principalement à augmenter la part des armateurs nationaux à 30% du marché algérien de transport maritime de marchandises hors-hydrocarbures à l'horizon 2020 par l'utilisation d'une flotte adaptée, et ce, soit en propriété soit affrétée.

Le pavillon maritime algérien dispose actuellement d'une quinzaine de navires et ne couvre actuellement que 1% du fret transporté, soit moins de 500.000 tonnes.